



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier avril, à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances.

Date de convocation : le 25 mars 2026  
Date d'affichage/publication : le 25 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de pouvoir : 1  
Nombre de membres présents : 28  
Absent : 0

*Suite à la démission de quatre conseillers, le conseil compte 29 membres en exercice à la date de la présente séance*

**Présents** - Monsieur Charles-Alexandre PROKOPOWICZ, Maire ; Madame Agnès LE LANNIC, Monsieur Konrad WALLERAND, Madame Delphine CAPLIER, Monsieur Thierry LEMANT, Madame Marie-France SEYS, Monsieur Philippe DE BRUILLE, Madame Nathalie TOP, Monsieur François MORTIER, adjoints au maire ; Monsieur Francis MENAGER, Madame Pascale DE METS, Madame Técla MENAGER, Monsieur Francis PILLOIS, Monsieur Marco GIGANTE, Madame Valérie SELOSSE, Madame Marie-Christine PROKOPOWICZ, Madame Manuella DE FREITAS, Madame Sandra DUARTE-VERSCHAETE, Madame Zohra ELBASRI, Monsieur Nicolas LEDRUE, Monsieur ROUX Sébastien, Madame Aurélie HUYS, Monsieur Geoffrey BOSSU, Madame Caroline LEGROS, Monsieur Romain VANLAECKE, Monsieur Amaury METGY, Madame Sandra KUGLER-HELLIN, Monsieur Thibaut THERBY, conseillers municipaux.

**Absents ayant donné pouvoir** : Monsieur Christophe HANCQ

**Secrétaire de séance** : Monsieur Thibaut THERBY

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

\*\*\*



*Institutions et vie politique*  
Désignation des représentants (5.3)

**DESIGNATION DES MEMBRES ELUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE  
L'ETABLISSEMENT REGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTE (E.R.E.A)**

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, les mandats détenus par les membres du Conseil Municipal au **Conseil d'Administration de l'E.R.E.A** sont arrivés à expiration.

Il convient par conséquent de désigner **deux** nouveaux représentants.

☞ Il vous est proposé à cet effet les candidatures de :

- Charles-Alexandre PROKOPOWICZ
- Sandra KUGLER-HELLIN

Votants :	29
Bulletins nuls ou blancs :	0
Suffrages exprimés :	29
Majorité absolue :	15

Ont obtenu :

- |                                 |         |
|---------------------------------|---------|
| - Charles-Alexandre PROKOPOWICZ | 29 voix |
| - Sandra KUGLER-HELLIN          | 29 voix |

M. Charles-Alexandre PROKOPOWICZ et Mme Sandra KUGLER-HELLIN ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés sont désignées pour représenter la commune au **Conseil d'Administration de l'E.R.E.A**.

Le Conseil,  
Où cet exposé,  
Adopte les conclusions du rapport,  
A l'unanimité des membres présents

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Pour Extrait Certifié Conforme  
Charles-Alexandre PROKOPOWICZ  
le Maire



Le secrétaire de séance  
Thibaut THERBY

